



**SERVICE DES LOISIRS**

**16 et 17 novembre 2021**

**LYON**

**LE PLUS GRAND  
CABARET  
DU MONDE**

AVEC PLUS  
DE 50 ARTISTES  
SUR SCÈNE

EN TOURNÉE

À PARTIR D'OCTOBRE 2021

PRÉSENTÉ PAR  
**PATRICK SÉBASTIEN**

**UNE ESCAPADE SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE ET DE LA GASTRONOMIE**



**HALLES PAUL BOCUSE  
ETAPE GOURMANDE CHEZ GEORGES BLANC**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 25 JUIN 2021**

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8  
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

# Programme

**Mardi 16 novembre**

**Genève – Lyon**

Départ de Genève pour trajet direct vers Lyon par l'autoroute des Titans.

Arrivée en fin de matinée.

**Temps libre pour votre shopping et repas de midi libre.**

N'hésitez pas à aller déjeuner dans un « bouchon », véritable institution à Lyon, capitale de la gastronomie !

En début d'après-midi, reprise de votre autocar pour un **tour panoramique guidé de Lyon (durée 2 heures), avec la découverte de quelques murs peints.**

Après la visite, **installation à l'hôtel Ibis Centre Perrache, idéalement situé au centre-ville**, à proximité de la Place Bellecour, et du Vieux Lyon.

**Temps libre pour encore quelques emplettes, ou pour vous reposer.**

**Souper libre.** *Vous pourrez, si vous le désirez, manger une petite spécialité lyonnaise à la Célèbre Brasserie Georges qui jouxte l'hôtel et assure un service en continu tous les jours, de 11 heures à 21 heures.*

Puis reprise de votre autocar pour vous rendre à la **Halle Tony Garnier**, située à quelques minutes de l'hôtel, où se déroulera **le spectacle présenté et animé par Patrick Sébastien « Le plus Grand Cabaret du Monde »**

*Pendant plus de 20 ans, « Le plus Grand Cabaret du Monde » a enchanté toutes les générations, du plus petit au plus grand. Les artistes du monde entier, magiciens, acrobates, clowns, voltigeurs ... vous ont émerveillés à la télévision. Aujourd'hui, ils traversent l'écran pour venir chez vous. Un spectacle féérique de deux heures présenté par Patrick Sébastien arrive dans vos villes. Le talent, le mystère, le rire, la beauté, l'exceptionnel feront éclater un feu d'artifices de performances uniques.*

*« Le plus Grand Cabaret du Monde » en tournée, c'est « le rêve en vrai ».*

**Mercredi 17 novembre**

**Lyon – Vonnas – Genève**

**Petit-déjeuner à l'hôtel.**

Puis départ pour **les Halles de Lyon Paul Bocuse** qui vous offrent sur un plateau gourmand tout ce qu'il y a de meilleur ! **Temps libre sur place pour vos achats.**

*Que vous soyez plutôt quenelles, fromage, macarons, fruits de mer ... on trouve de tout aux Halles de Lyon ! (60 commerçants).*

*Tout y est bon et de qualité, en faisant la part belle aux produits régionaux.*

*Ce n'est pas pour rien que les Meilleurs Ouvriers de France y sont légion*

Reprise de votre autocar en direction de **Vonnas / repas de midi chez Georges Blanc, dans son restaurant « L'Ancienne Auberge ».**

*Un décor rétro à la mémoire de l'auberge, ex-fabrique de limonade, ouverte par la famille Blanc à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Photos d'époque, affiches anciennes ... Ici on cultive une certaine nostalgie qui sied à merveille aux spécialités bressannes proposées par le chef.*

Petite balade digestive pour découvrir le « Village Blanc » puis retour direct.

Arrivée à **Genève / gare Cornavin** en fin d'après-midi.

## Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4\* tout confort
- le tour panoramique guidé de Lyon en autocar (durée 2 heures)
- le billet d'entrée au spectacle de Patrick Sébastien « Le plus Grand Cabaret du monde » Catégorie 1 – parterre (pas d'escaliers à monter)
- le logement à Lyon, à l'Hôtel Ibis Centre Perrache 3\* situé au centre-ville
- le petit-déjeuner buffet
- la visite libre des Halles Paul Bocuse
- le repas de midi, boissons incluses, au restaurant «L'Ancienne Auberge » de Georges Blanc à Vonnas
- un accompagnant AVIVO

<b>Membre AVIVO</b>	<b>430.-</b>
<b>Non membre</b>	<b>530.-</b>
<b>Supplément single</b>	<b>95.-**</b>

*\*\* le supplément single est particulièrement élevé car il y aura un salon à Lyon / Eurexpo du 16 au 21 novembre 2021. Tous les hôtels en profitent pour majorer leurs tarifs. Nous vous invitons à partager une chambre double avec deux lits séparés.*

### Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- Les visites non mentionnées dans le programme, les frais personnels
- Le repas de midi et le souper du 1<sup>er</sup> jour

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1 - Inscriptions

Veillez vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.  
**Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

### 2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**Les frais du voyage pourront être remboursés si:**

- 1) **Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) **Vous avez souscrit une assurance similaire.**

**Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

**Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:**

<b>Dès le 30<sup>ème</sup> jour</b>	avant le départ	<b>50 %</b> du prix du voyage
<b>Dès le 20<sup>ème</sup> jour</b>	avant le départ	<b>100 %</b> du prix du voyage
<b>En cas de non présentation au départ</b>		<b>100 %</b> du prix du voyage

**Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

### 3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

### 4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

### 5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.  
Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.